

# Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **70 (1925)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## INFORMATIONS

**Société des officiers.** — Le Comité central a résolu de se servir exclusivement de la langue française dans ses relations avec les sections. Bien entendu celles-ci continueront, elles, à user dans leur correspondance de leur langue nationale. Ceci « dans le but » de simplifier le travail du secrétariat.

Nous sera-t-il permis, à cette occasion, de faire remarquer à qui de droit que « dans le but » se dit beaucoup dans la Suisse romande mais n'est pas français. C'est même très incorrect. Il faut dire « dans le dessein » ou « à l'effet » de simplifier... ou « dans l'intention ».

Ce que nous en disons n'est point dans une intention de pédantisme, mais le français de nos places d'armes laisse déjà si fort à désirer, est si contraire aux prescriptions réglementaires qui demandent des ordres clairs et précis, que l'on se félicitera de voir le Comité central réagir.

La 2<sup>e</sup> liste des conférenciers contient l'énumération des conférences suivantes, en français :

Colonel Hauser, médecin en chef, Berne (2<sup>e</sup> quinzaine de janvier et février) : *Les leçons de la guerre relatives au Service de santé militaire ; une nouvelle instruction pour le Service de santé.*

Colonel Ph. Bardet, Berne : *Les manœuvres anglaises en 1925.*

Colonel Henri Guisan, Pully : *Impressions d'un arbitre aux manœuvres des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> divisions. — Le front et l'arrière.*

Lieut.-colonel G. Bluntshli, Airolo : *Signification, établissement, développement et état actuel de nos fortifications, notamment au St-Gothard.*

Major à l'E. M. G. Hans Frick, Berne : 1. *Le combat de rencontre à l'avenir.* — 2. *La bataille de St-Quentin les 29-30 août 1914.*

Major Reutter, Neuchâtel : *La fortification de campagne pendant la guerre 1914-1918.* — 2. *La fortification permanente pendant la guerre 1914-1918.* — 3. *De l'emploi des troupes du génie (troupes de construction).*

La section de Neuchâtel a constitué son comité comme suit pour la période courante : *Président*, Major M. de Montmollin ; *vice-président*, Major L. Billeter ; *secrétaire*, 1<sup>er</sup> lieut. A. de Reynier ; *caissier*, Lieut. G. Droz ; *bibliothécaire*, Lieut. M. Roulet ; *assesseurs*, Major L. Charbonnier et Capit. H. Mugli.

La correspondance peut être adressée à Neuchâtel, soit au major de Montmollin, place du Marché, soit au premier lieutenant Alain de Reynier, 10, rue de la Treille.

**Hygiène hippique.** — Sur rapport du Lieut.-colonel Massip, vétérinaire de division, les officiers vétérinaires, réunis le 14 juin à Genève, ont formulé les vœux suivants :

1. Il est absolument nécessaire de vouer plus de soin à nos chevaux de service. Le 75 % des indisponibilités a pour cause les affections externes.

2. La troupe doit recevoir un enseignement démontrant la nécessité de l'hygiène des chevaux soit au cantonnement, soit en matière d'affouragement, de soins en général et d'utilisation.

3. Un enseignement de l'hygiène des chevaux devrait être donné, par des officiers qualifiés, dans tous les cours spéciaux d'officiers.

4. Les conditions de remise des chevaux aux sections de la Société suisse des officiers pour des cours d'équitation devraient comprendre des leçons d'hygiène hippique.

5. L'armée ne doit rien négliger pour économiser son matériel de chevaux ; cette nécessité est absolue.

**Presse militaire.** — Le capitaine F. Heusler, bibliothécaire de la Bibliothèque de la Société des officiers de Bâle-Ville, a eu l'obligeance d'attirer notre attention sur une confusion de personnes que nous avons commise en parlant du fondateur de l'ancienne *Schweizerische Militärzeitung*. Le fondateur n'a pas été *Heinrich* Wieland, qui fut colonel-commandant de corps, et se trouvait, à cette époque, au service de Naples (1850-1861), mais son frère cadet *Hans* Wieland, né en 1825, mort en 1864. Ce dernier dirigea le journal, que publiait sa maison d'édition, et qui, en 1855, prit le titre de *Allgemeine schweizerische Militärzeitung*.

Hans Wieland était alors imprimeur et libraire, mais ayant embrassé la carrière militaire, il fut, dès 1854, instructeur chef cantonal de l'infanterie et, dès 1858, adjoint au Département militaire fédéral. Il fut notre premier instructeur en chef de l'infanterie, et l'aide direct du conseiller fédéral Stämpfli. Malheureusement, cet homme distingué mourut, à Berne, prématurément, âgé de 39 ans.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, la *Schweizerische Vierteljahrsschrift für Kriegswissenschaft*, qui constituait une annexe de l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung*, sera reprise par son rédacteur, le colonel Marcus Feldmann, et deviendra un organe indépendant de la Société suisse des officiers.

D'autre part, l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung*, de

bi-mensuelle qu'elle était devient mensuelle, fascicules de 48 pages, soit 594 pages par an. Nos aimables confrères et camarades de Bâle et de Lugano nous permettront-ils de leur faire observer que 12 fois 48 = 576, même dans nos trois langues nationales ?

La publication sera trilingue. L'appel aux lecteurs de langue française dit en terminant.

« Le comité central et la rédaction espèrent qu'il sera donné au journal, aussi dans le futur comme par le passé, de rendre des services utiles à la tâche qu'incombe au corps des officiers suisses et font ferme assignation sur un actif appui de tous les officiers et des sociétés d'officiers pour le profit de notre armée et de notre patrie. »

**Le général Kerstens.** — Notre correspondant de Belgique nous écrit :

La dernière crise ministérielle nous a valu un ministre de la Défense nationale qui est un militaire, le général Kerstens. Vous savez que c'est chose assez rare dans un pays où les politiciens et les parlementaires doivent savoir tout faire et tout diriger. La position du ministre n'est pas facile. Il fait partie d'un gouvernement en majorité socialiste et démocrate-chrétien; il prend le ministère au moment où plus que jamais s'impose au peuple belge la compression des dépenses. Vous imaginez bien qu'en raison de ces deux circonstances les cordons de la bourse nationale seront pour lui fort étroitement serrés. Or, précisément, tout coûte cher, horriblement cher. Les objets matériels, donc l'équipement, la nourriture du soldat, le casernement, les munitions fussent-elles d'exercice, et l'armement; la main-d'œuvre aussi, donc le temps, donc l'engagement de soldats d'élite, de sous-officiers volontaires, d'officiers. Faut-il vous indiquer toutes les conséquences néfastes de ces conditions économiques pour l'armée d'un pays très laborieux, très industriel où l'on rémunère largement la main-d'œuvre usinière et où l'on traite plus généreusement dans l'industrie qu'au service militaire les chefs énergiques et les ingénieurs avertis?

Ajoutez à ces considérations les tiraillements politiques d'un parlement où ne s'affirme pas une grosse majorité capable d'imposer nettement son programme, et aussi les criaileries d'un petit nombre de « querelleurs linguistiques » qui aboient fort pour paraître importants, un équilibre encore insuffisant des levées et des classes, le flottement compréhensible en bien des matières après la grosse crise subie, vous ne vous étonnerez pas que la position du nouveau ministre ne soit pas enviable tous les jours. Son rôle, tirer tout le parti possible

des éléments insuffisants mis à sa disposition et qu'il n'a le pouvoir ni d'accroître ni de régulariser, il est décidé à le jouer avec toute la sincérité et toute la calme énergie qu'on lui reconnaît. Et jusqu'ici il paraît avoir recueilli la bonne volonté de tous ceux qui lui doivent leur collaboration et même, dit-on, des politiciens dont certains redoutaient la sournoise opposition.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Précis d'organisation et de fonctionnement du Service de santé en temps de guerre. Principes de tactique sanitaire*, par Ch. Spire méd. prim. de IIe cl. et P. Lombardy, méd. maj. de IIe cl. — Ch. Lavauzelle et Cie, éditeurs. Paris 1925, 527 pages et 19 schémas.

Mieux que dans un règlement, les auteurs ont réuni dans cet ouvrage tous les renseignements qui peuvent être utiles aux officiers du service de santé ; ils étudient toutes les questions qui peuvent et qui doivent intéresser ces derniers.

La première partie est consacrée aux notions militaires générales : organisation de l'armée française, principes sommaires de tactique générale, données d'ordre militaire. L'officier français y trouvera des indications aussi bien sur la lecture des cartes que sur la façon de procéder aux réquisitions ou de faire un testament.

Dans la deuxième partie, de beaucoup la plus importante, les auteurs étudient le service de santé en temps de guerre. Après avoir exposé le fonctionnement général du service, ils reprennent en détail le fonctionnement aux divers échelons. Quelques chapitres sont consacrés au service en montagne, au service d'un corps expéditionnaire, au service de santé, à la cessation des hostilités.

Puis, en une vingtaine de pages, les auteurs condensent d'une façon remarquablement claire et précise les règles principales de la tactique sanitaire et du travail d'état-major.

Le dernier chapitre est une liste de données numériques qui peuvent être utiles à l'officier du S. S.

C'est donc un ouvrage très complet, un véritable *vade mecum* du médecin militaire ; mais ce n'est pas seulement un recueil de renseignements, on y trouvera nombre d'idées et de principes que l'on sent être le fruit de longues études et d'une expérience acquise pendant la guerre. Aucun ouvrage n'a jusqu'ici exposé aussi clairement le fonctionnement du S. S. dans les circonstances si variées auxquelles ce service doit s'adapter.

Si, comme nous l'avons fait remarquer, certains chapitres sont spécialement utiles aux officiers de l'armée française, ce livre dans son ensemble sera lu avec intérêt et avec profit par les officiers du service de santé et les officiers d'état-major de tous les pays.

Maj. Dr. P.

*Mémoires de l'amiral Scheer*, commandant en chef de la flotte allemande de haute mer pendant la guerre mondiale. Préface de M. André Cogniet, chargé pendant la guerre de la section histo-